



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction

Question au Gouvernement n° 1901

Texte de la question

CRISE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Laurent Furst, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Laurent Furst. Madame la ministre du logement, lors de sa campagne, le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité de construire plus de logements dans notre pays. Durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, malgré la crise de 2008, 2 millions de logements auront été mis en chantier. François Hollande a affirmé aux Français que, sous sa présidence, 2,5 millions de logements seraient construits, soit 500 000 par an.

Quels sont vos résultats ?

En 2012, les mises en chantier se sont effondrées ; en 2013, elles ont encore baissé : en année pleine, 332 000 mises en chantier alors que, sous Nicolas Sarkozy, on en comptait 400 000... et que François Hollande en avait promis 500 000 !

M. Jean Glavany. Il reste trois ans !

M. Laurent Furst. L'échec de votre politique est terrible. Derrière ces chiffres, il y a l'érosion du pouvoir d'achat des classes moyennes. Derrière ces chiffres, il y a le manque de confiance des investisseurs. Derrière ces chiffres, il y a l'addition des textes idéologiques que vous avez adoptés, tels que la loi ALUR.

Derrière ces chiffres, il y a aussi d'autres réalités : celle des Français qui ne seront pas décemment logés, et il y a aussi l'emploi... Ces Florange de l'ombre, ces PME du bâtiment qui ont dû supprimer des dizaines de milliers d'emplois par manque de travail. Quel drame pour nos concitoyens au chômage !

Madame la ministre, nous ne nous réjouissons pas du manque de résultats de votre gouvernement et du Président de la République, car nous souhaitons tous voir notre pays réussir. Vous qui êtes désormais en charge de cette fonction, pouvez-vous nous indiquer les mesures que vous allez prendre afin de corriger deux ans d'échecs ? Pour atteindre les objectifs annuels du Président Hollande, il faudrait que les mises en chantier augmentent de plus de 50 %. S'il vous plaît, apportez de vraies réponses aux Français qui vous écoutent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires.

Mme Sylvia Pinel, ministre du logement et de l'égalité des territoires. Monsieur le député, la relance de la construction afin de permettre à un plus grand nombre de nos concitoyens d'accéder au logement mérite que nous nous rassemblions, au-delà de nos clivages politiques. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Un

tel sujet mérite autre chose qu'une polémique sur les chiffres. (*Mêmes mouvements.*)

Aujourd'hui, l'objectif et les priorités sont là : permettre à nos concitoyens à la fois d'accéder à un logement digne et de préserver leur pouvoir d'achat. Le Premier ministre, lors de son discours de politique générale, a rappelé que c'était bel et bien un objectif prioritaire du Gouvernement.

À cette fin, nous allons prendre cinquante mesures de simplification. Vous avez omis de rappeler que dans les normes – législation, réglementation, procédures – qui ont été prises ces dix dernières années, auxquelles votre majorité d'alors a d'ailleurs contribué, il y a des freins, des blocages que nous devons lever. Ces cinquante mesures de simplification ont pour but de baisser les coûts de construction et, pour aller plus vite, elles seront prises dès le mois de juin et appliquées avant l'été. Nous devons aussi continuer nos efforts s'agissant de la mobilisation du foncier public afin d'en libérer...

Un député du groupe UMP . Où ça ?

Mme Sylvia Pinel, ministrepour construire du logement, en particulier du logement social.

Mesdames, messieurs les députés, je dois vous dire combien on peut être inquiets quand l'on constate que certaines municipalités, après les échéances électorales, abandonnent certains projets de construction. (*Protestations sur de nombreux bancs du groupe UMP.*) Nous devons nous rassembler pour que ces programmes de logements ne soient pas abandonnés, mais bien mis en route. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jacques Myard. Nul !

Mme Sylvia Pinel, ministre. Et puis le Gouvernement prendra des dispositions afin de préserver le pouvoir d'achat. Elles sont contenues dans le projet de loi ALUR.

Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est déterminé à réussir et à mener à bien cette priorité. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes RRDP et SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1901

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Logement et égalité des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2014](#)